

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 AVRIL 2017

Convoqué le 14 avril 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon s'est réuni en séance publique à Saint-Julien-Molhesabate (salle polyvalente), le lundi 20 avril 2017 à 20h00 sous la présidence de M. Olivier CIGOLOTTI (Président).

<u>Présents</u>: MM. MOULIN Christophe, OUDIN Robert, VALLAT Robert, M. TARDIOU Jean-Régis, JURY Gilles, MENIS Alexandre, DUMONT Gérard, SOUVIGNET Bernard, MOUNIER Alain, PEYRARD Guy, BERNON Michel, SANTY Jean-Pierre, NEYRON Jean, GIRAUD Alain, SEYTRE Yves, CIGOLOTTI Olivier, et Mmes OUDIN Marie-Laure, TUDELA Audrey, JAMES Marie-Laure, SOUCHON Maryse, BEAULAIGUE Marie-Claire, POULY Chantal et FAUGIER Agnès.

**Excusé** : MM. MOULIN Régis. **Absent** : M. BRUYERE Cédric.

**Pouvoirs** : Mme BOUIN Marianne a donné pouvoir à M. OUDIN Robert.

M. FAYARD Jean a donné pouvoir à M. TARDIOU Jean-Régis. M. POLLET Philippe a donné pouvoir à Mme OUDIN Marie-Laure. M. POINAS Jean-Michel a donné pouvoir à Mme POULY Chantal.

#### **APPEL DES PRESENTS**

M. le Président fait procéder à l'appel des conseillers communautaires présents lors de cette séance du Conseil Communautaire et constate que le quorum est atteint (23 présents + 1 excusé + 1 absent + 4 pouvoirs).

#### **SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Communautaire désigne M. Alain GIRAUD, comme secrétaire de séance (décision unanime).

## **APPROBATION PROCES-VERBAL**

Le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal de la séance du 20 mars 2017 (décision unanime).

#### 1- AFFECTATIONS - REPORTS 2016

Approbation des propositions d'affections et de reports des résultats 2016 sur les budgets 2017 pour les différents budgets de la CCPM (unanimité) :

<u>Budget principal</u>: Excédent fonctionnement : 1 668 238,57 € (affectation au 1068 : 1 668 238,57 €) / Déficit investissement : 2 002 937,56 € + Excédent antérieur reporté : 3 766 645,53 € (report au 001 recettes : 1 763 707,97 €).

Budget annexe ateliers industriels: Déficit fonctionnement : 34 385,67 € + Déficit antérieur reporté : 257 372,59 € (report au 002 dépenses : 291 758,26 €) / Excédent investissement : 2 096 386,64 € + Déficit antérieur reporté : 1 913 773,55 € (report au 001 recettes : 182 613,09 €).

<u>Budget annexe maisons médicales</u>: Excédent fonctionnement : 6 978,54 € + Déficit antérieur reporté : 10 743,62 € (report au 002 dépenses : 3 765,08 €) / Déficit investissement : 48 266,87 € + Déficit antérieur reporté : 430 066,78 € (report au 001 dépenses : 478 333,65 €).

<u>Budget annexe lotissement (Cantonnier)</u>: Equilibre en fonctionnement / Excédent investissement : 3 807 € (report au 001 recettes : 3 807 €).

<u>Budget annexe lotissement (Mauras, Aulagny et Chavana)</u>: Equilibre en fonctionnement et en investissement.

#### 2- BUDGETS 2017

Approbation des projets de budgets primitifs 2017 des différents budgets de la CCPM (unanimité) :

- o Budget principal: fonctionnement: 8 010 544,00 € / investissement: 9 978 643,19 €
- Budget annexe ateliers industriels : Budget principal : fonctionnement : 1 067 180 € / investissement : 1 466 667 €
- Budget annexe maisons médicales : Budget principal : fonctionnement : 31 057 € / investissement : 1 437 235,14 €
- o Budget annexe ZA de Mauras : Budget principal : fonctionnement : 367 790 € / investissement : 367 785 €
- o Budget annexe ZA d'Aulagny : Budget principal : fonctionnement : 1 532 910 € / investissement : 871 705 €
- Budget annexe ZA La Chavana : Budget principal : fonctionnement : 50 010 € / investissement : 50 005 €
- Budget annexe ZA du Cantonnier : Budget principal : fonctionnement : 256 010 € / investissement : 256 005 €

Validation du versement des subventions suivantes :

- o subvention de fonctionnement aux associations gérant les bibliothèques : 2 365 € au total (unanimité Mme FAUGIER n'a pas pris part au vote)
- o subvention de fonctionnement à la Mission Locale : 8 875 € (unanimité)

Approbation des propositions de taux à voter en 2017 pour les différentes fiscalités de la CCPM (unanimité) :

- o Cotisation Foncière des Entreprises : 24.38 % (taux 2016 : 24.38%)
- Taxe d'Habitation : 8.66% (taux 2016 : 8.66%)
- o Taxe Foncière sur le non-bâti : 3.31% (taux 2016 : 3.31%)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (SICTOM Entre Monts et Vallées):
  10.90% (taux 2016: 9.90%)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (SICTOM Velay Pilat): 9.20% (taux 2016: 8.49%)

#### **3- COMPTABILITE**

Approbation des durées et montants d'amortissement des travaux et des subventions liées au centre de remise en forme à Saint-Bonnet-le-Froid dans le budget annexe « ateliers industriels » (unanimité).

#### **4- IMMOBILIER D'ENTREPRISES**

Validation de la signature avec le Département d'une convention lui déléguant la gestion des aides à l'immobilier d'entreprises, et approbation de la mise en place par la CCPM d'une aide spécifique à ce propos pour les bâtiments de plus de 250 m² (unanimité).

#### **5- VIA FLUVIA**

## **ENTENTE VIA FLUVIA**

Approbation de deux modifications à la Convention d'Entente Intercommunale relative à la Via Fluvia (changement du nombre de membres de l'Entente et mise en place de suppléants) et désignation de M. FAYARD, M. SOUVIGNET et M. PEYRARD comme suppléants de la CCPM à la conférence de l'Entente (unanimité).

#### **6- PERSONNEL**

### **INDEMNITES DES ELUS**

Validation de prendre l'indice brut terminal de la fonction publique comme référence pour le calcul des indemnités de fonction des élus (unanimité).

# **7- INFORMATIONS**

Le Conseil Communautaire prend note des décisions prises par le Bureau et le Président.

# **PROCHAINES REUNIONS**

Bureau : Lundi 15 mai 2017 à 16h00 (Montfaucon)

Conseil Communautaire : à déterminer (Saint-Romain-Lachalm)

Le Secrétaire de séance, Alain GIRAUD,